INSTITUT FRANÇOIS BOCQUET

L'essentiel du droit du travail

Connaître et appliquer les règles juridiques de base

Code web : 4INIW0 | **Durée :** 3 jours (24 h en présentiel) **Durée (à distance) :** 3 jours (21 h) | **Prix :** 2085.00 € HT (2502.00 € TTC)

PUBLIC

Responsables et collaborateurs des services RH, administration du personnel, paie, recrutement ainsi que toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux ou mettre à jour ses connaissances en droit du travail.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- Acquérir la logique et le raisonnement juridique pour se repérer en droit du travail.
- Savoir rechercher une information juridique et l'utiliser (code du travail, accords collectifs, décision de justice...).
- Connaître les règles essentielles liées au contrat de travail.
- Identifier les situations à risques pour prévenir les contentieux.

PROGRAMME

Le droit du travail dans l'entreprise

- Connaître les sources actuelles du droit du travail et leur hiérarchie : lois, règlements, décrets, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur.
- Cerner le rôle des instances et juridictions compétentes en matière du droit du travail : médecine du travail, inspection du travail, conseil des prud'hommes, organisations syndicales, institutions représentatives du personnel, URSSAF.
- > Réflexion en groupe : comment rechercher une information juridique ?

Les préalables à l'embauche

- Respecter les règles juridiques en matière de recrutement.
- Effectuer les formalités administratives : Déclaration Unique d'Embauche (DUE), registre du personnel.
- > Brainstorming sur les bons réflexes juridiques dans le cadre d'un recrutement.

Choix et rédaction du contrat de travail

- Choisir le contrat de travail approprié : CDI, CDD, intérim, à temps partiel, d'apprentissage, de professionnalisation, à objet défini.
- Rédiger le contrat de travail : clauses impératives, clauses facultatives (de non-concurrence, de mobilité...).
- Prévenir les situations à risque : points de vigilance (période d'essai, renouvellement et succession de contrat...).
- > Étude de cas : identification des clauses valables en application de la jurisprudence.

Gestion des relations contractuelles avec le salarié

- Respecter le temps du travail dans l'entreprise : durée légale, aménagement du temps du travail, heures supplémentaires, temps partiel, RTT, congés payés.
- Gérer les suspensions du contrat de travail : maladie, maternité/paternité/adoption, accident de travail/maladie professionnelle, inaptitude, congé parental et autres congés.
- Modifier le contrat de travail : possibilités et limites.
- Sanctionner le salarié : pouvoir disciplinaire de l'employeur.
- > Mise en situation sur la procédure disciplinaire.

Rupture du contrat de travail

- Rupture à l'initiative du salarié : démission, prise d'acte de rupture, résiliation judiciaire, départ à la retraite.
- Rupture à l'initiative de l'employeur : mise à la retraite, licenciement pour motif personnel (faute, insuffisance, inaptitude...) ou pour motif économique.
- Rupture par accord des parties : départ négocié, rupture conventionnelle, force majeure.
- Transaction : les conditions de validité .
- > Illustration sur l'actualité jurisprudentielle de la rupture du contrat.
- > Quiz de validation des acquis.

Moyens pédagogiques : Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation
Évaluation des acquis : réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation